

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Laurianne Bovet ; Muriel Chenaux Mesnier ; Philippe Clivaz ; Romain Felli ; André Gebhardt ; Jean-Pascal Gendre ; Nicolas Gillard ; Anne-Lise Ichters ; Henri Klunge ; Evelyne Knecht ; Natacha Litzistorf ; Manuela Marti ; Isabelle Mayor ; Gilles Meystre ; Sophie Michaud Gigon ; Pierre Oberson ; Pierre-Yves Oppikofer ; Charles-Denis Perrin ; Janine Resplendino ; Francisco Ruiz.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	79
Membres absents excusés	21
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 50 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Postulat

de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Pour une entreprise communale de construction et de rénovation des bâtiments. »

Discussion préalable

M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui demande le renvoi en commission ; M. Alix-Olivier Briod (PLR).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M. Laurent Rebeaud (Les Verts) demandant une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat avec les restaurateurs et les commerçants prêts à mettre leurs WC à la disposition du public.

Discussion préalable

M. Laurent Rebeaud (Les Verts) qui demande le renvoi en commission ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Motion

de M. Philipp Stauber (UDC) et consorts : « Pour un remplacement partiel des annuités automatiques des employés communaux par des augmentations au mérite, dans un premier temps pour les revenus AVS supérieurs à 84'600 francs (revenu AVS maximum déterminant au 1er janvier 2015). »

Deuxième partie de la 18^{ème} séance du mardi 21 avril 2015

<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Philipp Stauber (UDC) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Philippe Mivelaz (Soc.).</p> <p>La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p>
Interpellation urgente	<p>de Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Produire du vin ou interdire sa consommation, il faut choisir ! »</p>
<i>Développement</i>	<p>M. Claude-Alain Voiblet (UDC)</p>
<i>Réponse municipale</i>	<p>M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Claude-Alain Voiblet (UDC) <u>qui dépose une résolution</u>.</p>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<p>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité retire son préavis n° 2015/13 concernant la modification des horaires de vente et de livraisons d'alcool, en vue de mettre la réglementation lausannoise en parfaite conformité avec la nouvelle LADB. »</p>
<i>Discussion sur résolution</i>	<p>M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Albert Graf (UDC) ; M. Philipp Stauber (UDC) <u>qui demande le vote nominal</u> ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC).</p>
<i>Demande de vote nominal</i>	<p>La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.</p>
<i>Vote s/résolution</i>	<p>Le Conseil, par 28 oui, et 49 non, refuse la résolution de M. Claude-Alain Voiblet.</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p>

Deuxième partie de la 18^{ème} séance du mardi 21 avril 2015

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		NON
62	ANSERMET	Eddy		OUI
61	AUBERT	Eliane		OUI
18	BEAUD	Valéry		NON
14	BERGMANN	Sylvianne		NON
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
59	BLANC	Mathieu		OUI
16	BONNARD	Claude		NON
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		NON
28	BURGIN	Daniel		OUI
40	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		OUI
49	CARREL	Matthieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		NON
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
33	CHRISTE	Valentin		OUI
37	CLERC	Georges-André		OUI
73	CORBOZ	Denis		NON
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		NON
48	DE HALLER	Xavier		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		NON
17	DUBAS	Daniel		NON
36	DUCOMMUN	Philippe		OUI

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
107	DUPUIS	Johann		NON
15	EVÉQUOZ	Séverine		NON
83	FALLER	Olivier		NON
19	FERRARI	Yves		NON
25	FRACHEBOUD	Cédric		OUI
76	GAILLARD	Benoît		NON
45	GAUDARD	Guy		OUI
85	GAZZOLA	Gianfranco		NON
22	GRABER	Nicole		NON
26	GRAF	Albert		OUI
70	GRIN	Claude		NON
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		OUI
106	HUBLER	Alain		NON
56	JEANMONOD	Alain		OUI
72	JOOSTEN	Robert	yyy	NON
82	KNECHT	Mirelle		NON
68	LAPIQUE	Gaëlle		NON
38	LAURENT	Jean-Luc		NON
50	LONGCHAMP	Françoise		OUI
96	MACH	André		NON
79	MARLY	Gianna		NON
95	MARTIN	Pedro		NON
99	MEYLAN	Jean		NON
98	MIVELAZ	Philippe		NON
35	MOSCHENI	Fabrice		OUI
103	MOTTIER	Vincent		NON
64	MULLER	Elisabeth		NON
77	NEUMANN	Sarah		NON
65	NSENGIMANA	Nkiko		NON
66	OSTERMANN	Roland		NON
109	PAIN	Johan		NON
102	PAYOT	David		NON
57	PERNET	Jacques		NVT
80	PHILIPPOZ	Roland		NON
39	PICARD	Bertrand		OUI
94	PITTON	Blaise Michel		NON
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		NON
69	REBEAUD	Laurent		NON
67	ROSSI	Vincent		NON
97	SALZMANN	Yvan		NON
27	SCHLIENGER	Sandrine		OUI
100	SHNEIDER	Gianni-John		NON
30	STAUBER	Philipp		OUI
74	THAMBIFILLAI	Namasivayam		NON
90	TRAN_NHU	Thanh-My		NON
20	TREZZINI	Giampiero		NON
105	UNAL	Ismail		NON
71	VELASCO	Maria		NON
34	VOIBLET	Claude-Alain		OUI
101	VOUTAT	Marlène		NON
60	WILD	Diane		OUI
78	ZURCHER	Anna		NON

Interpellation urgente de Guy-Pascal Gaudard (PLR) et consorts : « Quelle gestion de l'adaptation des taxes au

SEL ? »

Développement

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR)

Réponse municipale

M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI).

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 35.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....